

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 21 OCTOBRE 2022



N° 62/2022

Le 21 octobre deux mil vingt-deux à 19 Heures 00, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la Commune de St Just-en-Chaussée, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Frans DESMEDT, Maire de St Just-en-Chaussée, dûment convoqués le 14 octobre 2022.

PRESENTS : M. Desmedt, Maire ; Mmes Bonnet, Brunet, Bourgoïn, MM. Dubouil, Bourgeteau, Convers, Choquet, Adjointes ; Mmes Dollez, Delamarre, Trézel, Fernandes, Delormel, Coulon, Flagothier, Barre, Vigne et M. Matron, Conseillers, formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS REPRÉSENTÉS : Mme Desmedt par M. Desmedt, M. Rauzier par M. Convers, M. Moonen par M. Dubouil, M. Aubry par M. Bourgeteau, M. Kwak par Mme Brunet.

ABSENTS EXCUSÉS : MM. Rousseau et Lenoble

ABSENTS : Mme Konan, MM. Hamot, Berthelot
Monsieur ROUSSEAU rejoint la séance au point n°6

Secrétaire de séance : Colette DOLLEZ

Nombre de membres en exercice : 28

Nombre de membres présents : 18

Nombre de suffrages exprimés : 23

Votes Pour : 23

Votes Contre : 0

Abstentions : 0

OBJET : Tarifs de l'Espace Jeunesse.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

DÉCIDE d'appliquer les tarifs ci-après de l'Espace Jeunesse :

• **Vacances de la Toussaint et de Noël** :

	St Justois	Extérieur
Archery Tag	12 €	20 €
Bowling + Mc Do	10 €	16 €
Tarif à la semaine	24 €	40 €

• **Autres tarifs**

- Marché de Noël : 6 € la tarte alsacienne
1 € le cornet de pop-corn

- Emballages de Noël : 3 € le calendrier

